



Table de concertation pour la gestion intégrée de l'eau

BASSIN VERSANT DE LA RIVIÈRE ETHEMIN

Projet de compensation environnementale pour le Développement des Pierres à Saint-Henri

Par : Véronique Brochu,
Tech. en aménagements cynégétique et halieutique.
Conseil de bassin de la rivière Etchemin.

Pour Mme Johanne Labbé et M. Mathieu Buteau,
Promoteurs.



PROJET DE COMPENSATION ENVIRONNEMENTALE

1. But du projet

À la demande de Madame Annie Taillon, chargée de projet senior au sein du *Groupe-conseil Roche Ltée*, le *Conseil de bassin de la rivière Etchemin (CBE)* a rédigé une offre de compensation environnementale pour la réalisation du Développement des Pierres à Saint-Henri. Suite à une rencontre avec Mme Taillon, Mme Véronique Brochu du CBE a pris contact avec Mme Johanne Labbé et M. Mathieu Buteau, afin d'établir la présente stratégie de compensation environnementale. L'aménagement d'une bande riveraine arborescente ainsi que la plantation d'îlots arbustifs en bordure de la rivière Etchemin ont été retenus. La compensation doit être d'une superficie minimale de 480 m².

2. Description du site

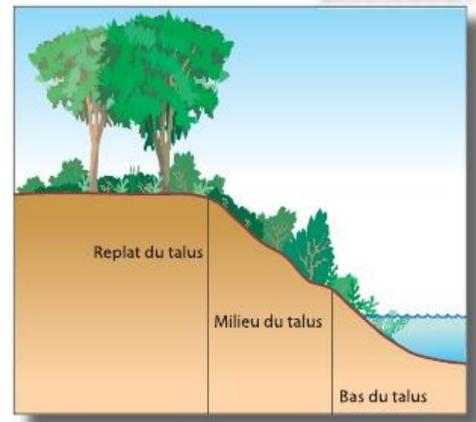
Les travaux se situent sur le lot 3 355 039 longeant la route du Président-Kennedy, en la municipalité de Saint-Henri (MRC de Bellechasse). Le projet de compensation environnementale se situe dans la zone de rusticité *4b* et le sol *a* une texture variable.

3. Travaux recommandés

Le projet dans son ensemble prévoit deux (2) haies. La carte à l'*Annexe 1* montre l'emplacement des bandes riveraines projetées. Leur composition et leur disposition sont expliquées dans ce document ainsi qu'à l'*Annexe 2*.

Dans ce qui suit, les arbres ou arbustes sont nommés par leur nom commun et leur nom latin en *italique*. Cette double nomination permet de commander et d'obtenir le bon spécimen.

Disposition des végétaux dans le talus



Fihq

3.1 Haie « A »

La haie « A » sera située le long de la rivière Etchemin sur une longueur approximative de 360 mètres. Elle sera composée de deux (2) espèces sur une (1) rangée. Les arbres seront disposés en alternance aux trois (3) mètres et seront plantés sur le replat du talus.

ÉRABLE ARGENTÉ	<i>Acer saccharinum</i>	Hauteur : 20-30 mètres	60 plants
SAULE NOIR	<i>Salix nigra</i>	Hauteur : 15 mètres	60 plants

Ce qui fait un total de 120 plants.

3.2 Haie « B »

La haie « B » sera située le long de la rivière Etchemin. Elle aura une longueur totale d'environ 120 mètres et sera composée d'une seule espèce d'arbustes disposés en îlots selon les besoins de stabilisation. Un arbuste sera planté à chaque mètre et en bas, milieu et replat de talus.

CORNOUILLER STOLONIFÈRE	<i>Cornus stolonifera</i>	Hauteur : 2 mètres	120 plants
-------------------------	---------------------------	--------------------	------------

Ce qui fait un total de 120 plants.

4. Plantation des arbres et arbustes

La plantation se fera fin mai, début juin 2011. Lors de la mise en terre, il est recommandé d'ajouter de la poudre d'os au sol. Cet amendement devra être bien mélangé avec la terre. La quantité recommandée varie selon la hauteur de l'arbre.

Hauteur de l'arbre	Quantité de poudre d'os
< 1 mètre	50 grammes (50 kg/km)
1 à 1,5 mètre	100 à 150 grammes (40 kg à 60 kg/km)

4.1 Pose du paillis (fibres de noix de coco)

Le paillis, biodégradable, permet de réduire la compétition herbacée, de conserver l'humidité du sol et de maintenir une bonne structure. Il sera seulement utilisé pour les arbres.

5. Estimation des coûts pour les haies «A» et «B» :

Matériaux incluant végétaux :

120 arbustes à 1,50\$/unité	180,00 \$
60 érables argentés en pot d'un gallon à 6,25\$	375,00 \$
60 saules noirs en pot d'un gallon à 6,25\$	375,00 \$
Transport des végétaux	50,00 \$
Paillis de noix de coco de 60 cm de diamètre 50/paquet à 95,50\$	286,50 \$
Crampes métalliques 1000/boîte	64,00 \$
Transport pour le paillis et les crampes	75,00 \$
Farine d'os moulu (3,5kg à 15\$) 21 kg	90,00 \$
Extracteurs 2 à 80\$/chaque	160,00 \$
Plantation par CBE (2,00 \$/m) pour 480 mètres	960,00 \$
Sous-total	2 615,50 \$
Imprévus (10%)	261,55 \$
<hr/>	
Taxes applicables	400.63 \$
<hr/>	
TOTAL	3277.68 \$

ANNEXE 1

CARTE DE LOCALISATION



Légende

- Haie «A»
- Haie «B»
- Routes

1:2 000



Véronique Brochu
Novembre 2010

Ce document contient de l'information géographique de référence
provenant du Gouvernement du Québec et du CBE



ANNEXE 2

DESCRIPTION ET COMPOSITION DES HAIES

Haie « A »

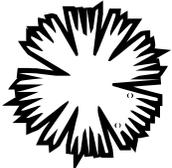
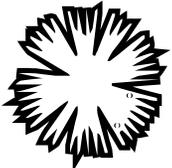
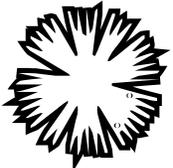
			
Érable argenté	Saule noir	Érable argenté	Saule noir

3 mètres

3 mètres

3 mètres

Haie « B »

		
Cornouiller stolonifère	Cornouiller stolonifère	Cornouiller stolonifère

1 mètre

1 mètre